



Classes Préparatoires

Censeur-directeur : François ROUCHER
Assistante : Christine POCHON *Tél. : 01 42 84 88 12 - Fax : 01 42 84 88 28*

Les Classes Préparatoires du Lycée Stanislas comprennent :

- 5 divisions de 1ère année de classes préparatoires scientifiques (2 MPSI, 3 PCSI)
- 6 divisions de 2ème année de classes préparatoires scientifiques (1 MP*, 1 MP, 1PC*, 1 PC, 1 PSI*, 1 PSI)
- 2 divisions de E.C.S / HEC 1ère année
- 2 divisions de E.C.S / HEC 2ème année
- 1 division Hypokhâgne BL (lettres et sciences sociales)
- 1 division Khâgne BL (lettres et sciences sociales)

Le fonctionnement quotidien est assuré par une équipe se répartissant les fonctions suivantes :

Aumônier : Abbé Philippe de MAISTRE

La préfecture est composée de :

Préfets d'externat : Philippe d'ALANCON, Godefroy VERDON

Préfet d'internat : Olivier PARENT assisté de plusieurs surveillants.

Horaires

Les entrées et sorties des élèves se font toutes par le 28 ou le 6 rue du Montparnasse.

Les cours ont lieu de **8h à 12h et de 13h 30 à 17h 30 (y compris le samedi matin jusqu'à 12h00)**.

Les khôlles se terminent à **19h 30**. Pas de cours ni de khôlles le samedi après-midi.

Etude gratuite surveillée pour tous (interne-externés et internes) proposée chaque soir jusqu'à 22h45.

Devoirs surveillés : **lundi matin :** ECS 1^o année
mercredi matin : HKS/ KS
samedi matin : Math Sup , Math Spé , ECS 2^o année

L'étude est accessible à tous les élèves, filles et garçons, interne-externés, tous les soirs jusqu'à 22h45 y compris le week-end. Elle est gratuite.

Un horaire aménagé est prévu pour les **T**ravaux **P**ratiques et les activités sportives (piscine notamment).

Organisation de l'année scolaire

Une bourse aux livres (des anciens élèves) est proposée à Stan début septembre. Aucun livre ne doit être acheté durant l'été (aucune liste de livres ne sera communiquée aux élèves). Il est nécessaire d'attendre la rentrée et de suivre les recommandations de chaque professeur ainsi que les informations générales données aux élèves.

L'organisation de l'année scolaire en classes préparatoires est très spécifique et est fonction des grands concours dont le calendrier exige une adaptation rapide et intense de la part des candidats.

Les préfets donnent en septembre aux élèves les informations nécessaires sur les interrogations orales (kholles) en fonction des disciplines.

Internat

Un règlement propre au fonctionnement de l'internat des Classes Préparatoires est remis à la rentrée à chaque élève qui s'engage à le respecter.

Rendez-vous

Le censeur reçoit les familles sur rendez-vous (contacter le secrétariat). Les rendez-vous individuels avec les professeurs doivent être pris par l'intermédiaire de l'élève.

Réunions de Parents

Des réunions de parents-professeurs sont organisées (un samedi matin) en décembre (2^{ème} année), en janvier (1^{ère} année). Les familles et les élèves sont informés en temps utile de l'organisation de ces réunions.